



Pré-inscription en Licence professionnelle Productions animales, « Technico-Commercial en Nutrition Animale » (LP TCNA)

Les candidats intéressés pour postuler en LP TCNA à l'UFR des Sciences et Techniques (Université de Rouen Normandie) doivent se pré-inscrire via la **procédure eCandidat**. Les pré-inscriptions sont ouvertes du 01/02/21 au 12/03/21.

1) Création de votre compte eCandidat

Vous devez dans un premier temps créer votre compte eCandidat en vous connectant à l'adresse suivante : <https://ecandidat.univ-rouen.fr/#!/accueilView>

Cliquez sur « Créer votre compte » (tout en haut de l'écran).

Renseignez ensuite le formulaire.

Validez votre compte à partir du lien d'activation envoyé sur votre email de contact.

Information à l'attention des candidats ne trouvant pas leur établissement de provenance (rubrique cursus externe). Cette situation est possible, notamment pour les établissements privés et/ou hors contrat. Dans ce cas, vous pouvez demander l'ajout de l'établissement en saisissant un ticket sur helpetu.univ-rouen.fr rubrique e-scolarité ou en sélectionnant un établissement générique en saisissant la commune du siège du rectorat.

2) Constitution de votre dossier et envoi à nos services

Une fois votre compte eCandidat créé, vous pouvez candidater à la LP TCNA.

Remplissez soigneusement l'ensemble des rubriques nécessaires.

Déposez ensuite au format numérique les pièces justificatives demandées.

Attention, la transmission de votre candidature n'est possible qu'une fois l'ensemble des pièces déposées.

3) Suivi de votre pré-inscription

Le suivi de votre candidature s'effectue sur votre espace de pré-inscription (gardez précieusement vos identifiants et mot de passe).

Des notifications par email vous indiqueront l'état d'avancement de votre dossier.

4) Décisions de la commission et confirmation de votre vœu

Une fois votre pré-inscription saisie et validée, votre vœu (pré-inscription en LP TCNA) sera traité par une commission pédagogique, qui rendra un avis final après une audition (3/04/20, puis en mai et en juin) : accord sous réserve de trouver un contrat d'apprentissage / Refus par rapport à votre vœu.

Un email vous informant de cet avis vous sera envoyé. **Vous devrez alors vous reconnecter au module de pré-inscription pour valider votre vœu.**

5) Inscription administrative et pédagogique définitive

Si vous avez obtenu un avis favorable et trouvé un contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation), vous devez maintenant procéder à votre inscription administrative et pédagogique en cliquant sur le lien suivant : <https://inscportal.univ-rouen.fr/>

A noter que les étudiants en contrat d'apprentissage sont dispensés des frais de scolarité. L'inscription administrative et pédagogique doit être réalisée avant le 30/09/21.

Si vous rencontrez des difficultés lors de la procédure de pré-inscription ou avez des questions, vous pouvez contacter la Responsable pédagogique de la formation :

Dr. Valérie Perrot

valerie.perrot@univ-rouen.fr